

Commune de SAINT-PAUL EN CORNILLON

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° 152-DDPP-2011

du 2 mai 2011

mis à jour le 4 septembre 2012 par
arrêté 248-DDPP-2012

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles (PPRn) et plans de prévention des risques miniers (PPRM)

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n ou d'un PPRM

oui

non

represcrit

date 21 octobre 2009

aléa Inondation du Bassin
Versant de l'Ondaine

prescrit

date 30 avril 2012

aléa Risques miniers

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPR t)

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

effet

effet

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255
(à partir du 1^{er} mai 2011)

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte
zone 5

Moyenne
zone 4

Modérée
zone 3

Faible
zone 2

Très faible
Zone 1

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

PPRi de l'Ondaine : Carte des Aléas de l'étude hydraulique de l'Ondaine de octobre 2006 en
cours de mise à jour.

PPRM : Carte des aléas miniers

Sismicité : Zonage réglementaire de la région Rhône-Alpes

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »